

Mesures de protection COVID-19



Mesures mises en place pour le camp de jour

- Formation des employés sur les mesures adoptées par le camp de jour;
- Formation des employés sur la désinfection;
- Les employés devront répondre à un questionnaire tous les jours avant l'arrivée des enfants;
- Stations de désinfection pour les enfants et les employés;
- Équipement de protection individuelle disponible pour les employés;
- Séparation des enfants en 3 groupes d'âge sur des lieux différents (3 établissements pour accueillir les groupes);
- Limitation des contacts entre les groupes;
- Aucun changement d'animateur dans les groupes;
- Diminution des rations par animateurs à 5 enfants pour les 4-6 ans et à 7 enfants pour les 8-11 ans;
- Les activités à l'extérieur seront privilégiées;
- Les salles de bain seront désinfectées 3 fois par jour;
- Le matériel sera désinfecté avant et après chaque utilisation;

Mesures à appliquer pour les enfants et les familles

- Si un enfant présente des symptômes (voir plus bas), obligation de garder l'enfant à la maison ainsi que ses frères et sœurs s'ils fréquentent eux aussi le camp de jour;
- Interdiction pour les parents d'entrer dans les bâtiments et sur le site. Les parents doivent rester de l'autre côté des clôtures et barrières en tout temps, sans exception;
- Tous les documents devront être envoyés par courriel pour éviter les contacts et les risques de contagion;
- Se laver les mains avant le départ de la maison;
- Se laver les mains au retour à la maison;
- Appliquer **obligatoirement** de la crème solaire avant le départ de la maison;
- Respecter l'étiquette respiratoire :
 - Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue, et utiliser des mouchoirs ou son coude replié ;
 - Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
 - Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle ;
 - Se laver les mains fréquemment ;
 - Ne pas se toucher la bouche ou les yeux avec les mains, qu'elles soient gantées ou non.

Mesures pendant le camp de jour

- Tous les matins, les enfants devront répondre à un questionnaire en entrant sur le site;
- La désinfection des mains se fera en entrant sur le site et à 16 h avant de se préparer à quitter les lieux;
- Le lavage des mains se fera à plusieurs reprises durant la journée selon un horaire préétabli;
- Un enfant qui se présente au camp de jour avec des symptômes qui s'apparentent à ceux de la COVID-19, sera mis en isolation et retourné à la maison,
 - Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :
 - fièvre ;
 - apparition ou aggravation d'une toux;
 - difficultés respiratoires;
 - D'autres symptômes de la COVID-19 peuvent aussi apparaître :
 - perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
 - un mal de gorge, un mal de tête, de la douleur musculaire, une fatigue intense, une perte importante de l'appétit et de la diarrhée
- L'accès sera également refusé à tout participant dont les parents ou une autre personne dans la même résidence présentent ces symptômes ou qui sont déjà placés en isolement en raison de la COVID-19 (cas ou contact).

Toute personne symptomatique doit téléphoner au 1 877 644-4545.

Si un test est effectué, la personne devra attendre le résultat du test à domicile. Si ce résultat est :

Négatif : Elle pourra réintégrer le camp si elle n'a ni fièvre ni toux depuis 24 h. Doit fournir un document du CISSAT pour réintégrer.

Positif : Ne doit pas se présenter au camp de jour et sera contactée par la Direction de la santé publique pour les consignes à suivre.

Mesures de protection COVID-19

Acceptation du risque



Dans un contexte de pandémie de COVID-19, la Ville de Malartic a mis en place les mesures de protection détaillées au document *Mesures de protection COVID-19*, joint au présent formulaire, afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus.

Il est de la responsabilité de toute personne, notamment les enfants et leurs parents ou tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place par le camp de jour de la Ville de Malartic.

Section à remplir par le parent,

J'ai pris connaissance du document *Mesures de protection COVID-19* et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté du document avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consistent les mesures et je l'ai informé de l'importance de les respecter. Je comprends et accepte que la Ville de Malartic ne pourra garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion.

Veillez nous retourner par courriel au campdejour@ville.malartic.qc.ca le document signé.

Nom de l'enfant

Groupe

Signature

Date